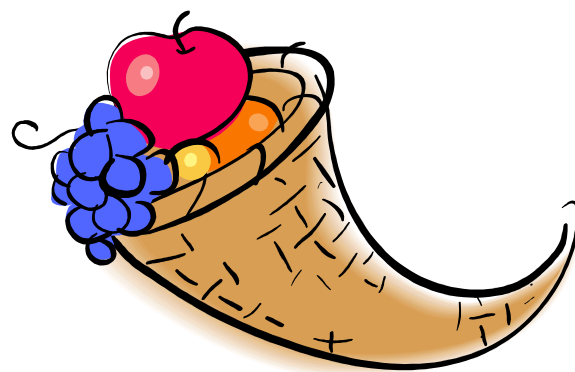


N°52

Septembre 2011

LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON



Votations- vote anticipé

Dès la réception du matériel de vote, chaque citoyen actif peut exercer son droit, soit voter de manière anticipée par correspondance.

Les certificats de vote seront retournés à la Commune de Bas-Intyamou

- soit par courrier, en affranchissant l'enveloppe
- soit en les déposant dans la boîte à lettres de la commune à Enney.

Les citoyens qui votent de manière anticipée doivent insérer leur enveloppe de vote dans le certificat et ne pas oublier de signer ce dernier.

Les certificats qui ne sont pas signés, ainsi que les enveloppes de vote qui sont déposées seules dans la boîte à lettres sont considérés comme un vote nul.

Le vote anticipé est clos le dimanche du scrutin, à 10.00 h.

Bureau électoral de la commune de Bas-Intyamou
Route du Tôt 1
1667 Enney

Certificat de capacité civique
Commune de Bas-Intyamou
Bureau de vote: bâtiment de l'école d'Enney
salle du rez-de-chaussée

Votation fédérale du 26 septembre 2010
Le bureau de vote est ouvert:
Dimanche: 11 h - 12 h

VOTE ANTICIPÉ:
Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué

Signature: _____

Cette enveloppe doit être présentée au bureau de vote. Pour le vote anticipé, elle sert d'enveloppe-réponse et doit être soit postée de manière à parvenir au bureau électoral de Bas-Intyamou, à Enney, avant la clôture du scrutin, soit déposée au secrétariat communal ou dans la boîte aux lettres du secrétariat communal de Bas-Intyamou, à Enney, au plus tard jusqu'au dimanche du scrutin, une heure avant l'ouverture du local de vote.

En vertu de l'article 282 CR, celui qui, sans en avoir le droit, aura une élection sera puni de prison de 1 à 5 ans et d'une amende de 100 à 500 francs.

Veuillez biffer votre adresse qui doit toutefois rester lisible.

VOTE PAR CORRESPONDANCE: _____

Les enveloppes non ou insuffisamment affranchies sont refusées.

Affranchir pour le retour

Affranchir svp.

PP
1667 Enney

Monsieur
Paul Echantillon
Rue du Test 99
1111 Exemple-sur-Ville

Ne pas oublier de signer votre certificat de vote !

Ne pas oublier d'affranchir votre enveloppe si elle est déposée à la Poste

Distribution de l'eau potable

Conformément à l'article 275d de l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires, tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs de la qualité de l'eau distribuée au moins une fois par an de manière exhaustive.

Les communes qui distribuent l'eau potable dans les 3 villages ont procédé à des prélèvements d'échantillons d'eau potable, selon les directives du laboratoire cantonal, le 15 juin dernier pour Bas-Intyamou et le 13 septembre pour Grandvillard.

Tous les échantillons analysés répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques.

Dureté totale de l'eau :

Sources d'Enney :	entre 29.4 et 30.5 degrés français
Sources de Grandvillard :	21.8 degrés français

Cette dureté diffère en raison de la nature chimique du sous-sol. Dans les Préalpes fribourgeoises, elle varie entre 16 et 25 degrés français.

Teneur en nitrate :

Sources d'Enney :	3 mg/l
Sources de Grandvillard :	3 mg/l

La tolérance est fixée à 40 mg/l.

Couleur : incolore

Provenance de l'eau :

Les villages d'Enney et d'Estavannens sont alimentés par les sources des Frassettes. L'eau subit un traitement permanent aux UV.

Villars-sous-Mont est approvisionné par le réseau de Grandvillard. L'eau provenant de ces sources de Grandvillard n'est pas traitée.

En conclusion et en regard de l'analyse effectuée, la population de la commune de Bas-Intyamou est mise au bénéfice d'une eau potable dans les normes selon le laboratoire cantonal.

Vente de fagots de dé

La commune de Bas-Intyamon vend des fagots de dé pour le jardin ou le cimetière, au prix de CHF 5.00 le fagot.

La vente aura lieu le samedi 22 octobre 2011 **entre 10.00 et 11.30 h.** à la déchetterie communale à Enney. Il ne vous sera pas envoyé de convocation, ni de rappel.

Le bulletin de commande ci-dessous est à retourner au bureau communal d'ici au 14 octobre 2011

Nom Prénom

Domicile :

Commande : fagots de dé, au prix de CHF 5.00 le fagot.

Signature :

Emondage des arbres et arbustes

Les propriétaires ont l'obligation de procéder à l'émondage des arbres et arbustes et de tailler les haies vives bordant les voies publiques jusqu'au

1^{er} novembre de chaque année.

Nous vous rappelons ci-dessous les dispositions de la Loi sur les routes :

Art. 94	<p>Haies vives</p> <p>Sur les tronçons rectilignes, les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins 1.65 m du bord de la chaussée, le long des routes publiques. Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 cm au dessus du niveau de la chaussée.</p> <p>Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.</p> <p>Tout débordement des haies vives sur le trottoir ou sur la chaussée est interdit. Les haies vives doivent être entretenues d'une manière stricte afin qu'elles ne dépassent en aucun cas de la limite de propriété.</p> <p>Au besoin, les Autorités pourront imposer des mesures supplémentaires afin de garantir la sécurité.</p>
Art. 95	<p>Arbres</p> <p>Aucun arbre ne peut être planté, sur les fonds bordant une route publique, à une distance inférieure à 5 m du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 m au dessus de la chaussée.</p>

Les branches peuvent être évacuées dans les déchetteries communales attribuées à chaque village. Nous vous rappelons qu'il est interdit de déverser des détrit, du gazon, branches ou tout autre déchet le long des cours d'eau et dans les forêts.

Nous remercions les propriétaires concernés de suivre ces directives, ceci pour assurer la sécurité à tous les usagers de la route.

Ecole d'Estavannens

La nouvelle école d'Estavannens prend forme et le nouveau bâtiment est complètement sorti de terre. On peut saluer sa parfaite intégration dans le site, car effectivement cet édifice se fait discret dans le paysage.

Les travaux d'assainissement de l'ancien bâtiment ont débuté dès la fin de l'année scolaire, soit au début juillet.

Quelques surprises invisibles lors de l'établissement du projet et des offres sont apparues à la charpente ; plusieurs pièces seront remplacées pour cause de pourriture, occasionnant également des travaux supplémentaires de maçonnerie.

Cela engendrera un retard qui ne remet cependant pas le calendrier en danger et des plus-values qui restent cependant en deçà des montants affectés aux divers et imprévus.

Sacs à poubelle pour les enfants en bas âge et pour les personnes incontinentes

La commune octroie chaque année 4 rouleaux de sacs à poubelle de 35 litres aux familles qui ont des enfants âgés jusqu'à 3 ans.

Chaque famille reçoit, deux fois par année en mai et en novembre, une carte à échanger dans les commerces de la commune, soit à Enney ou à Villars-sous-Mont.

Depuis cette année, les personnes âgées ou malades qui doivent porter des protections en permanence, peuvent aussi bénéficier des sacs à poubelle gratuits. Il est octroyé 4 rouleaux par année et par personne, sur présentation d'une attestation médicale à l'administration communale.

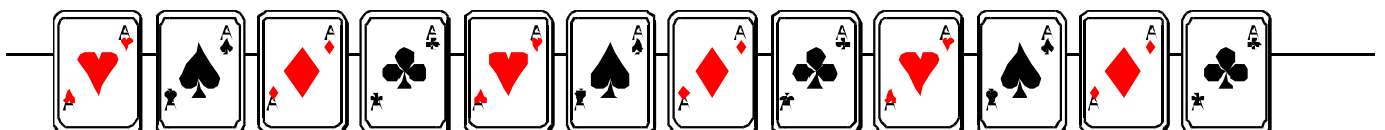
Animation pour les personnes retraitées

A partir de la Toussaint, les réunions des personnes retraitées ont lieu chaque jeudi après-midi dès 13.30 h. à l'Auberge de la Couronne à Enney. Chacun y est cordialement invité.

Pour l'instant, seule Mme Christine Wicki Théraulaz (026 921 10 74) se charge de l'animation du groupe.

En effet, depuis l'annonce du départ de Mme Marie-Louise Caille il y a plus d'une année, et malgré plusieurs avis insérés dans notre bulletin communal, nous n'avons toujours pas trouvé la perle rare qui partagerait un après-midi par semaine auprès des personnes âgées de la commune.

Une fois encore, nous lançons un appel à la solidarité de chacune et chacun afin que cette animation puisse se poursuivre. Si le cœur vous suggère de vous engager un après-midi par semaine auprès des plus anciens, vous pouvez vous annoncer au secrétariat communal.



Calendrier des manifestations – activités des sociétés de la commune

Date	au/et		Société	
SEPTEMBRE				
20.09.2011			FC HAUTE GRUYERE	Assemblée à Enney
OCTOBRE				
02.10.2011			TIR	Loto à Enney
28.10.2011			SKI CLUB Enney	Assemblée annuelle
29.10.2011			TIR	Match aux cartes au stand de tir
NOVEMBRE				
05.11.2011			SKI CLUB Estavannens	Montage du téléski
10.11.2011			MUSIQUE la Lyre de Broc	Loto à l'Hôtel de Ville de Broc
13.11.2011			CHANT Estavannens	Concert à Estavannens
12.11.2011			TIR	Soirée des résultats
12.11.2011			JEUNESSE	30 ans de la société à Montbovon
18.11.2011			SKI CLUB Enney	Match aux cartes à Enney
19.11.2011			F.C. HAUTE GRUYERE	Souper de soutien à Le Pâquier
26.11.2011			SKI CLUB Estavannens	Assemblée à la cabane du ski club
27.11.2011			MUSIQUE d'Enney	Loto à Enney
DECEMBRE				
03.12.2011			JEUNESSE	Montage du sapin à Enney
04.12.2011			SKI CLUB Enney	St-Nicolas
04.12.2011			SIV d'Estavannens	Concert de la société de chant d'Estavannens
11.12.2011	au	25.03.2012	SKI CLUB Estavannens	Ouverture de la cabane du ski club au public
11.12.2011			CHANT d'Enney	Concert à Gruyères à 17h00
16.12.2011			SIV d'Enney	Cornets de Noël, participation d'une conteuse
18.12.2011			MUSIQUE d'Enney	Concert de Noël
18.12.2011			JEUNESSE	Frater Noël
26.12.2011	au	31.12.2011	SKI CLUB Enney	Camp de ski
28.12.2011			SKI CLUB Estavannens	Soirée fondue
29.12.2011			SKI CLUB Enney	Journée des parents
JANVIER				
07.01.2012			JEUNESSE	Démontage du sapin à Enney
07.01.2012	et	08.01.2012	SKI CLUB Estavannens	Sortie à ski de piste
13.01.2012			SKI CLUB Enney	Sortie nocturne
21.01.2012			AUBERGE Enney	Souper de la cagnotte
27.01.2012	et	28.01.2012	MUSIQUE Enney	Concert des tambours
28.01.2012			SKI CLUB Estavannens	Match aux cartes à la cabane du ski club
29.01.2012			SKI CLUB Enney	Loto à Enney

FEVRIER				
03.02.2012			SIVE Enney	Assemblée à Enney
04.02.2012			MUSIQUE la Lyre de Broc	Match aux cartes à Charmey
04.02.2012			SIVE Estavannens	Sortie de pleine lune
11.02.2012			SKI CLUB Enney	Sortie annuelle
MARS				
03.03.2012			SKI CLUB Estavannens	Jeux Interneige à la cabane du ski club
09.03.2012			TIR	Assemblée annuelle
10.03.2012			SKI CLUB Enney	Sortie nocturne
16.03.2012			SIVE Estavannens	Assemblée annuelle
23.02.2012			MUSIQUE la Lyre de Broc	Concert annuel à l'Hôtel de Ville de Broc
24.03.2012	et	25.03.2012	SKI CLUB Estavannens	Sortie à peau de phoque
25.03.2012			SIVE Enney	Loto à Enney
30.03.2012	et	31.03.2012	MUSIQUE Enney	Concert annuel à Albeuve
31.03.2012			SKI CLUB Estavannens	Démontage du téléski
AVRIL				
09.04.2012	au	16.04.2012	AUBERGE de la Couronne	Vacances
MAI				
11.05.2012	au	13.05.2012	MUSIQUE Enney	Fête des musiques à la Tour de Trême
11.05.2012	au	13.05.2012	MUSIQUE la Lyre de Broc	Fête des musiques à la Tour de Trême
JUIN				
29.06.2012	et	30.06.2012	FC HAUTE GRUYERE	Tournoi Inter-usines à Gruyères

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'Intyamon: www.intyamon.ch, pour découvrir les événements de la vallée, en ajouter ou mettre à jour vos manifestations. Si une manifestation est annulée cela serait bien de le signaler pour permettre éventuellement à une société de profiter de la date ainsi libérée!

A la découverte des fenêtres de l'Avent

Village d'Enney

2011

Chers villageois,

Voilà déjà le moment de penser aux fenêtres de l'Avent ! Au vu de ce qui s'est passé l'année dernière, à savoir : l'annulation pure et simple de ces fenêtres, nous aimerions revenir un peu sur le sens que nous donnons à ces soirées. Ce sont des moments de rencontre et de partage avec l'autre. Son voisin, une personne que l'on ne voit pas très souvent et avec qui on aimerait bien bavarder ou encore simplement le bonheur de partager ensemble ce beau moment qu'est le temps de l'Avent.

Pas besoin, pour cela de faire des choses qui nous prendraient un temps de préparation fou ! Pas besoin non plus de faire le plus beau gâteau, le meilleur vin chaud ... !

Non, simplement quelques mandarines, des cacahuètes, un verre de vin chaud, une petite déco...

Nous suggérons une idée ; pourquoi ne pas nous regrouper entre voisins pour faire une fenêtre ? Ensemble c'est plus sympa...

Alors réfléchissez à ces quelques lignes et si vous ne voulez pas que cette belle idée meurt, alors réservez une de vos soirées de décembre soit pour l'animer soit pour la partager avec les habitants de notre village...

Un rien suffit à rendre les gens heureux !

Un calendrier sera affiché au magasin, chez Philippe Pasquier, pour que vous puissiez réserver votre soir. Comme à l'accoutumée, vous pourrez vous inscrire jusqu'au 20 novembre 2011.

Bien à vous. Les membres de l'Intersociété



6ème Championnat fribourgeois de jass des Seniors



Déroulement :

Après le formidable succès rencontré lors des précédentes éditions, le championnat est remis sur pied en **2011**. Il est réservé aux personnes de 55 ans et plus. Un match aux cartes éliminatoire est organisé dans chaque district. Une planche de prix alléchante récompensera les gagnants (un tiers des joueurs), les autres recevant un prix de consolation. Un certain nombre de joueurs (en principe 20 %) sera qualifié pour la finale cantonale.

LE MATCH DU DISTRICT DE LA GRUYERE AURA LIEU
JEUDI 27 OCTOBRE 2011 A 14 HEURES.

à l'Auberge de la Croix-Verte, Echarlens

Finance d'inscription : 20 fr. y compris une collation.

Renseignements et inscriptions :

Bernard Pillonel, responsable du championnat, **tél. 026 - 402 97 54**

ou sur le site Internet www.jass-fribourg.ch

Pro Senectute, Canton de Fribourg



Seniors: voici de nouvelles activités!

Pour des moments complices et tout nouveau : **FLAMENCO**, Grand-maman ou Grand-papa, viens découvrir le flamenco avec moi ! à Bulle, atelier art et danse création, rue du Moléson 45, dès le mercredi 2 novembre à 15h45. Animatrice Françoise Brunetti 026 915 07 09 ou 079 684 38 02

Pour bouger en douceur : **FELDENKRAIS** à Bulle dès le jeudi 15 septembre de 9h00 à 10h00 à l'Atelier Art et danse création, Rue du Moléson 45. Monitrice : Claire Mottet-Rio, 026 912 99 91

Pour rester fit : **YOGA** à Bulle, bâtiment des sociétés, rue des Alpettes 4, salle N° 23 dès le mercredi 21 septembre à 9h30. Animatrice Nicola Beaupain

Pour rester dans la danse : **DANSE TRADITIONNELLE INTERNATIONALE** à Bulle, bâtiment des sociétés, rue des Alpettes 4, salle N° 23 dès le mercredi 21 septembre à 13h45. Monitrice Nicole Béguin 026 653 04 00 ou 079 400 18 00

Pour le bien-être : **BAINS THERMAUX A LAVEY** départ de Bulle le lundi tous les 15 jours dès le 10 octobre.

Pour le grand air : **SKI DE FOND** à la découverte des Préalpes fribourgeoises dès le 5 janvier 2012 – **RANDONNEES RAQUETTES** dès le 4 février 2012. Sorties découvertes les 13 et 14 décembre 2011.

Pour pouvoir voyager : **COURS D'ANGLAIS** à Bulle, Institut Ste-Croix, place du Marché 10, plusieurs niveaux, dès le mardi 20 septembre.

Pour le maintien : **GYM** dans plusieurs salles du district de la Gruyère

Pour rester dans l'air du temps : **ATELIERS INFORMATIQUES** tout niveau à Matran, max. 5 personnes, 2 x 3 heures : premiers pas sur l'ordi, internet découverte, faire ses achats sur internet, photo numérique, etc. et pour les avancés gestion de son PC.

Pour la créativité : **DECOUVRIR ET PARTAGER LES PLAISIRS DE L'AQUARELLE** à Villars-sous-Mont au Home de l'Intyamon dès le lundi 10 octobre.

Programme d'activités détaillées – Renseignements – Inscriptions :
Pro Senectute Fribourg, ☎ 026 347 12 40 - www.fr.pro-senectute.ch - info@fr.pro-senectute.ch



COURS DE FRANÇAIS ÉCRIT

Apprentissage et perfectionnement de la lecture et de l'écriture pour personnes qui parlent le français et qui sont peu formées

Des cours intensifs sont réservés aux personnes :

- ◆ qui parlent déjà le français
- ◆ qui n'ont jamais été à l'école ou seulement quelques années
- ◆ qui ne déchiffrent pas ou difficilement

D'autres cours s'adressent aux personnes :

- ◆ qui savent lire, mais qui ne comprennent pas bien le sens de ce qu'elles lisent ;
- ◆ qui savent écrire mais qui n'arrivent pas bien à rédiger un texte compréhensible

Où ? Fribourg, Bulle, Romont et Estavayer-le-Lac

Quand ? Cours en journée ou en soirée

Prix ? Participation de Fr. 50.-/mois (ou arrangement)
Les frais de cours peuvent être pris en charge par l'assurance chômage

Renseignements et inscription par téléphone au **026 / 422 32 62**

Au service des familles

La garde d'enfants à domicile Chaperon Rouge

Un soutien efficace aux familles en cas d'urgence, de maladie, ou de situation exceptionnelle.

- Votre enfant est malade et vous devez vous absenter ?
- Vous êtes malade et ne pouvez vous occuper de votre enfant ?
- Vous recherchez une solution de garde ponctuelle en urgence ?

Une situation d'urgence ?

Le réseau social et familial ainsi que les aides habituelles sont rapidement limités lorsque la situation au sein de la famille devient critique:

- L'enfant tombe malade et ne peut aller à la crèche ou à l'école ...
- La maman sort de l'hôpital et n'est pas encore apte à s'occuper des enfants...
- La maman de jour doit s'absenter quelques jours à cause d'un décès dans sa famille...

La Croix-Rouge recrute avec soin des collaboratrices professionnelles et motivées dont le savoir-faire et l'expérience reposent sur une formation large et continue.

Comment ça marche ?

Annoncez vos besoins à la centrale téléphonique :

Lundi-vendredi: 07h30 - 11h30 au 026 347 39 49
Dimanche - jeudi : 20h00 - 21h00 au 076 347 39 49

Nos tarifs :

Ils se calculent en fonction du revenu brut mensuel des parents. Les frais de garde sont déductibles des impôts pour les parents qui exercent une activité lucrative. Des rabais sont accordés aux membres de la Croix-Rouge Fribourgeoise et collaboration avec certaines caisses-maladie.

- **Pour plus d'informations : chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch.**

Aide aux proches : un service d'accompagnement pour personnes âgées et/ou malades

- Vous soignez votre conjoint, vos parents ?
- Vous êtes sollicité(e) nuit et jour ?
- Vous avez besoin de répit car vous sentez la responsabilité qui vous pèse ?

- Nous vous déchargeons de vos obligations de présence auprès du proche.
- Nous encadrons votre proche âgé et / ou malade.
- Nous intervenons à domicile ponctuellement ou régulièrement.

L'aide aux proches est un service indépendant mais complémentaire des services de soins et d'aide à domicile. Nous intervenons, sans autre formalité, à la demande de toute personne souhaitant une aide pour accompagner ou encadrer une personne à domicile.

Horaires :

Téléphonez-nous et communiquez vos besoins du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 au **026 347 39 79** ou aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch.

Bon à savoir :

- Les tarifs se calculent en fonction du revenu et de la fortune de la personne que nous allons encadrer.
- Les personnes ayant droit aux prestations complémentaires de l'AVS peuvent demander le remboursement des frais.
- Le service n'est pas pris en charge par la caisse maladie

Baby-Sitting : Un service pour les parents de jeunes enfants

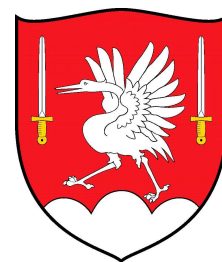
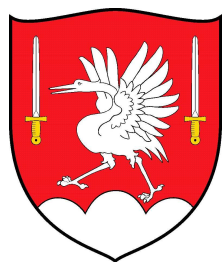
Vous voulez sortir ? Vous souhaitez trouver une personne fiable et formée pour s'occuper de vos enfants ?

Nous vous proposons une liste de baby-sitters formées par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Prenez contact avec la CRf au **026 347 39 40** ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch et recevez notre liste !

Adresse de contact pour tous les services à la famille:

Croix-Rouge fribourgeoise
Service Aide à la famille
Rue G.-Techtermann 2
Case postale 279
1701 Fribourg
www.croix-rouge-fr.ch
026 347 39 49 / 79



HORAIRE

DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Adresse postale		Commune de Bas-Intyamou Route du Tôt 1, 1667 Enney
Téléphone		026 921 81 00
Fax		026 921 81 09
Web		www.bas-intyamou.ch
E-Mail		commune@bas-intyamou.ch

HEURES D'OUVERTURE

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14H00 – 17H30
Mardi	08H30 – 11H30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14H00 – 19H00
Vendredi	08H30 – 11H30	FERME

Le bureau communal sera fermé le lundi 31 octobre et le mardi 1^{er} novembre 2011.